



Infolettre du Père Georges Vimard dimanche 9 mai 2021

Numéro

54

Solennité de l'Ascension du Seigneur:

- Mercredi 12 Mai messe à 17h30 Chapelle de Blonville
- Jeudi de l'Ascension 13 Mai Messe à 10 h 45 Eglise de Villers.



Atelier Saint Luc à Nazareth

Après la fête de Pâques, un questionnaire a été réalisé auprès des animateurs-trices des célébrations de la semaine sainte ; en voici les points saillants :

1/ Un **RESSENTI** contradictoire : selon la place où l'on se trouve, qu'attend-t-on ? partage, recueillement, accueil chaleureux ou trop rigoureux,

2/ Une assemblée de **RESSENTIS**: vivante ou sans dynamisme, sensible à l'atmosphère, aux mots simples où la présence d'enfants apporte une bouffée d'air et de joie,

3/ Une assemblée au **SERVICE** : de laquelle il y a une équipe disponible, soudée, et dont l'implication fait grandir leur foi personnelle.

Cela a ouvert un échange sur le rôle des animateurs-trices de la liturgie au cours de leur réunion du lundi 3 Mai, cherchant à mieux coordonner, à ajuster les tâches, le calendrier, le répertoire de chants de base, et d'autres en apprentissage dans les mois à venir.





Le concile Vatican II rappelle que la liturgie n'est pas le fait du seul prêtre mais que tous les participants au « Corps du Christ » sont en quelque sorte célébrants. Parmi eux, les animateurs, lecteurs, donnant - portant la communion. C'est la « communauté sacerdotale » dont parle la première lettre de Pierre dans le Nouveau Testament I Pierre 2, 9 (Loin s'en faut dans les faits où les ministères ordonnés restent réservés aux hommes ...)

Le texte conciliaire ne s'arrête pas là. Il replace la Bible au coeur de la liturgie, il pousse encore plus loin dans le renouvellement des chants, des gestes, l'Eucharistie allait se vivre désormais face au peuple, ce n'est plus une foule derrière son prêtre, mais un célébrant face à sa communauté. La réforme que le concile a lancé n'est jamais terminée. Et toutes les célébrations allaient être revisitées: le baptême, la confirmation, le mariage, la réconciliation ; et la liturgie des funérailles !



Avec les nécessaires distanciations sanitaires, nos assemblées sont devenues plus passives : évitant les déplacements au micro, les processions : des dons à l'Offertoire, au moment de la communion, c'est une manière d'être solidaires et responsables avec tous ceux qui ailleurs font barrage à la circulation du virus



Célébrer c'est vivre ; le rite est en nous. Le rite est une partie intime de nous-mêmes. Et nous en avons besoin comme de pain.

On le voit bien quand un drame secoue l'actualité ; en quelques heures, souvent, des fleurs, des mots, des photos se déposent, des marches blanches s'improvisent silence, recueillement... pensons cette semaine en France à Avignon, à Mérignac, et ailleurs dans le monde.

« *Il s'agit de voir, d'entendre, de sentir, de goûter et de toucher* » écrit encore Gabriel Ringlelet dans son livre « La grâce des jours uniques » Eloge de la célébration.

Messes en semaine:

Une seule messe Mardi 11 Mai à 11h00, Eglise de Villers.

Prière universelle
6^{ème} dimanche de Pâques - B
dimanche 9 mai

« **Le Seigneur a fait connaître sa victoire** » *Psaume 97*

9 Mai Journée de l'Europe : pour que les instances européennes contribuent à la victoire sur la pandémie grâce à un accès universel aux vaccins contre le Covid-19.

Seigneur, nous te prions.

« Même sur les nations, le don de l'Esprit avait été répandu » Actes des Apôtres.

En communion avec ceux qui, dans notre pays en ces jours, osent franchir les barrières et les frontières de la violence, de la haine, de l'indifférence.

Seigneur, nous te prions

Père Georges Vimard



Paroisse Saint Martin de la côte fleurie
24, rue du Général de Gaulle - 14640 Villers-sur-Mer
02 31 87 02 44
stmartindelacotefleurie@orange.fr
(<http://www.villers-sur-mer.laparoisse.fr>)

